

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
Mo
b



11175299

DÉPOSÉ AU GREFFE LE
09-11-2011
Greffier assumé
BRICHAUX Julie
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

N° d'entreprise : 0421.259.914

Dénomination

(en entier) : **ENTREPRISES HERPHELIN**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 7740 Pecq, rue de la Croix-Rouge, 41

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat des administrateurs-Démission administrateur délégué

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société Anonyme "ENTREPRISES HERPHELIN" en date du 25 octobre 2011, il résulte que ladite assemblée a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée générale extraordinaire a pris note que le mandat d'administrateur de la société de TRAVAUX-BRUNEHAUT SA représentée par Monsieur WILLIAM CLEPPE est arrivé à échéance au terme de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire pris note que le mandat d'administrateur de Monsieur PAUL HERPHELIN est arrivé à échéance le 31 décembre 2007.

La présente assemblée confirme que les mandats d'administrateur de la société de TRAVAUX-BRUNEHAUT SA représentée par Monsieur WILLIAM CLEPPE et de Monsieur Paul HERPHELIN ont été reconduits et se termineront lors de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2012.

L'assemblée confirme que tous les actes de gestion posés à ce jour par Monsieur PAUL HERPHELIN, et TRAVAUX-BRUNEHAUT SA représentée par Monsieur Cleppe William ont été accomplis dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

La présente assemblée confirme que le mandat d'administrateur de Monsieur PAUL HERPHELIN est exercé à titre gratuit et que le mandat d'administrateur de la société TRAVAUX-BRUNEHAUT SA est rémunéré depuis le 1/1/2007.

Conseil d'administration du 25/10/2011

Le conseil d'administration prend acte et accepte la démission de Mr Paul HERPHELIN en qualité d'administrateur-délégué à compter du 2/12/2002

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Yves VAN ROY, Notaire.

(déposée en même temps : extrait conforme du PV d'AG extraordinaire et du conseil d'administration du 25/10/2011).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/11/2011 - Annexes du Moniteur belge